

COMMUNIQUE SUR LE PROJET DE REFORME DES CLASSES PRÉPARATOIRES ECG

La Conférence des associations de professeurs spécialistes a été informée d'un projet de réorganisation des classes préparatoires économiques et commerciales ECG dont elle ne peut que s'alarmer et demander l'abandon.

La baisse du nombre de candidatures dans les deux dernières années, baisse observable d'ailleurs dans certaines filières scientifiques, constitue le prétexte de cette réforme. Celle-ci, à partir de considérations comptables, s'apprête à diminuer considérablement l'horaire des mathématiques, des sciences sociales, des lettres et de la philosophie (avec de fortes répercussions sur les postes actuels au sein des établissements). Elle crée des "disciplines" au nom clinquant mais au contenu indéterminé. Elle laisse augurer, enfin, une rupture d'égalité entre les élèves du fait de la différence forte d'offre de "modules" ou "spécialités" selon les établissements.

L'horaire des disciplines devenant "enseignements de spécialités" ou "modules" serait drastiquement réduit, passant, comme ce serait le cas des sciences sociales, de huit à cinq heures hebdomadaires. Il en va de même des disciplines enseignées en tronc commun. L'enseignement partagé de lettres et de philosophie serait diminué d'un tiers (de six heures à quatre heures hebdomadaires), sans compensation. L'horaire de mathématiques serait divisé par deux.

Notons enfin que cette méthode de la réforme en urgence se double d'une malhonnêteté : les faits présents démentent la déclaration qui a été faite par le cabinet du ministre qu'aucun projet de réforme des classes préparatoires n'était en cours.

Cette baisse des candidatures est elle-même l'effet mécanique de la réforme Blanquer, qui a entraîné par son système de spécialités une diminution du vivier de lycéens étudiant les mathématiques en terminale, diminution qui met à présent en grande difficulté une filière notoirement exigeante dans cette matière.

Or, le ministère, loin d'envisager une remise à plat très largement demandée de la réforme, préfère dissimuler la cause principale des maux et prétend y remédier en déstabilisant un peu plus des équilibres qui ont pourtant fait leurs preuves. En l'espèce, le présent projet brise l'équilibre bien connu d'une formation ajustée à l'esprit complet dont les préparateurs auront besoin dans leurs milieux professionnels, et reposant sur quatre piliers : sciences humaines, mathématiques, langues et lettres-philosophie.

Pour toutes ces raisons, la Conférence des associations de professeurs spécialistes demande le retrait de ce projet de réforme et soutient toutes les actions qui travailleront à la préservation des équilibres de la formation.

Elle demande au ministère de clarifier ses positions sur les classes préparatoires. Est-il disposé à mettre en œuvre une politique volontariste pour les soutenir et les valoriser ?

Est-il prêt à appuyer les efforts fournis pour ouvrir à tous un dispositif qui continue de faire la preuve de son efficacité pour la formation intellectuelle et professionnelle des jeunes dont il prend soin, plutôt que de laisser planer des menaces de fermeture ?

Elle demande plus généralement que toutes les instances concernées du ministère veillent à préserver les classes préparatoires des fragilisations d'où qu'elles viennent. La Conférence dénonce ainsi l'extension déloyale du recrutement au niveau du baccalauréat qui court-circuite le système des classes préparatoires dont les grandes écoles tirent pourtant de si grands profits.